

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER :

La nature au cœur du 24^{ème} Heiva des écoles

*_ LA CULTURE BOUGE: LE PUTAHI FAIT ESCALE AUX ÎLES COOK
PASSER DU MONDE ASSOCIATIF À LA PROFESSIONNALISATION, C'EST POSSIBLE !
AMBIANCE BRINGUE GARANTIE AVEC LE TA'IRI PA'UMOTU
LE SUMMUM DU CLASSIQUE AU GRAND THÉÂTRE !*

_ POUR VOUS SERVIR: ÉTAT DES LIEUX DE LA RIVIÈRE FAUTAU'A

MAI 2018

NUMÉRO 128

MENSUEL GRATUIT



état des lieux de la rivière Fautau'a

RENCONTRE AVEC BELONA MOU DU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE ET PAUL NIVA, ARCHÉOLOGUE. TEXTE ASF. PHOTOS PAUL NIVA/SCP.

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur pour la gestion des rivières, le SCP a piloté une mission de conservation et de protection du patrimoine culturel de la rivière Fautau'a. En décembre 2017, Paul Niva, archéologue, avait pour mission de réaliser un nouveau relevé des neuf sites répertoriés dans les années 1980.

Dans le cadre du « Plan rivières de la Polynésie française » mené par la Direction de l'Environnement (Diren) pour une gestion des rivières de façon durable, le SCP s'est associé aux travaux d'élaboration du schéma directeur de la Fautau'a, qui s'écoulait autrefois dans le grand *va'a mata'eina'a* (district) de Te-Pori-ō-Nu'u et qui marque aujourd'hui la limite entre les communes de Pira'e et de Papeetē. Dans ce cadre et au titre de ses missions, le service a fait réaliser un état des lieux des structures archéologiques de la vallée, d'ores et déjà répertoriées par ses soins. En effet, dans les années 1980, ces sites archéologiques et historiques avaient été relevés en plan par le département Archéologie, dont un a fait l'objet d'une restauration (TPF-02). Trente ans ont passé, et compte tenu de l'urbanisation importante et des différentes crues qu'a connues la vallée, il devenait nécessaire d'actualiser le récolement des données et la géolocalisation des sites avec les moyens techniques d'aujourd'hui. L'archéologue Paul Niva, avec son équipe, a contrôlé les neuf sites archéologiques (*marae*, *paepae*, plate-forme d'archer et terrasses) plus un site historique célèbre, Te-Pā-ō-Rupe, Fort de la Fachoda. Tous ces sites sont répartis le long des rives gauche et droite de la Fautau'a, et principalement regroupés sur la commune de Pira'e.

Traces du passé

Durant cette prospection, le site dénommé Fautau'a 7 a dû être déclaré manquant et deux autres (TPF05, TPF06) définitivement disparus, vraisemblablement en raison des crues. En revanche, de nouveaux éléments ont pu être répertoriés - une mission de prospection complémentaire permettrait de révéler de nouveaux sites et structures. Plusieurs sites d'habitats anciens situés le long des cours d'eau ont dû permettre jadis un accès permanent aux lieux dotés de terrasses agricoles facilement irrigables. La mission effectuée a permis de confirmer la présence des structures relevées dans les années 1980 : « un marae de type intérieur, un marae circulaire, des pierres dressées, une plate-forme... » Ainsi, après nettoyage, les vestiges du passé ont réapparu, et l'équipe a pu restaurer quelques effondrements. S'agissant du site déjà restauré à la fin des années 1980 (TPF02), constitué d'un *marae* et de deux *paepae* accolés, une signalétique d'interprétation permettrait de les valoriser. Participant du programme d'élaboration du « schéma directeur pour la gestion des rivières », ces travaux archéologiques permettront de redonner à nos rivières toute leur dimension culturelle et patrimoniale. ♦



La zone des sites répertoriés dans les années 80 s'étend sur une distance de 4,7 km jusqu'à la Fachoda.



Le site de la zone 2 a été restauré à la fin des années 80. Aujourd'hui, il nécessiterait une signalétique pour une meilleure visibilité.



Le nettoyage et le repositionnement de quelques pierres montrent un site circulaire.



Des pierres levées et des coraux permettent d'identifier un site archéologique.

des affiches de campagne de 1977

RENCONTRE AVEC JEAN-MARC RÉGNAULT, HISTORIEN, ET LILINE LAILLE, DU SPAA. TEXTE SF. PHOTOS SPAA.



Seule institution élue au suffrage universel du Pays, l'assemblée de la Polynésie française est composée de 57 représentants des cinq archipels. Ces représentants sont élus tous les cinq ans. À l'occasion des élections territoriales, le Hiro'a met à l'honneur les plus vieilles affiches de campagne conservées au Service du patrimoine archivistique et audiovisuel, qui datent de 1977.

Avant une histoire politique, il y a l'histoire d'un lieu. L'assemblée de la Polynésie française, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été construite en 1969. Les bâtiments actuels, sous lesquels coule le ruisseau du nom de Vaïete, sont installés au lieu dit Taraho'i, une terre ancestrale de la royauté Pomare. C'est dans cette enceinte sacrée que les grands chefs et les terribles guerriers du Grand Océan étaient accueillis. C'est ici que les Hivā y débattaient des grandes questions de pouvoir, de prestige, de gouvernance, de conquête, mais aussi des questions d'alliances prestigieuses créatrices du *mana*. Ce même site abritait également le palais de la reine Pomare IV. Aujourd'hui, cette terre est le centre administratif, institutionnel et politique du Pays. C'est ici que se côtoient les élus locaux, ainsi que les représentants de l'État français.

Avant de devenir une assemblée, il y a eu d'abord la naissance du conseil colonial puis du conseil général à la fin des années 1880 avec le premier gouverneur des EFO, Établissements français d'Océanie. De territoire à Polynésie française, de l'autonomie de gestion administrative et financière en 1977 à l'autonomie interne en 1984, les changements ont été nombreux. Ces affiches, qui datent des premières évolutions statutaires, rendent compte de ces moments du passé, de leur ambiance et de la ferveur qui a toujours accompagné nos élections territoriales. ♦

UN TRÉSOR CONSTITUÉ GRÂCE AU DÉPÔT LÉGAL

Toutes les affiches de campagne doivent être déposées au Service du patrimoine archivistique et audiovisuel en vertu du dépôt légal. Depuis 1993, les imprimeurs sont tenus de donner une copie de tout ce qu'ils impriment, dont les affiches, mais aussi « les bulletins de vote et les tracts politiques », précise Liline Laille, du SPAA. Elle invite les partis politiques à en faire de même. C'est sous forme papier que le service récupère les documents. Le SPAA se charge ensuite de les numériser.

PRATIQUE :

Pour faire un dépôt légal au SPAA :
 • Du lundi au vendredi, de 8h à 14h30
 • Quartier Tipaerui, Papeete
 + d'infos au 40 41 96 01, ou sur le site www.archives.pf

